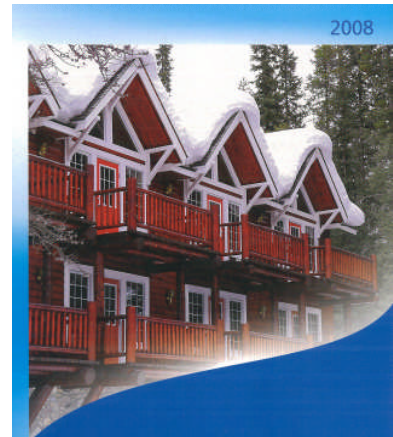


Plan d'actions « Emploi »

1) RENFORCER L'INFORMATION DES SAISONNIERS :

- Recenser, mettre à jour et en ligne sur les sites WEB de la DDTEFP 74 et du Centre de Ressources Inter-Régional Alpin sur la Pluriactivité et la Saisonnalité les lieux d'information et d'accueil des saisonniers avec les coordonnées des structures, les horaires et lieux de permanence, les outils disponibles.
- S'appuyer sur l'outil régional « Info service Saisonniers » qui sera mis en place en coordination avec les dispositifs d'information existants.
- Elaborer un livret d'accueil pour les saisonniers en HAUTE-SAVOIE.
- Etudier la faisabilité d'implanter un nouveau Point d'Accueil Saisonnier sur les Aravis afin de mieux couvrir le territoire départemental.



2) FACILITER L'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A LA VAE.

- **Former les saisonniers (avant le début de la saison).**
 - aux langues étrangères :
 - mettre en place des tests de positionnement des futurs salariés (aide au recrutement)
 - développer des formations courtes en langue étrangère technique en fonction des besoins identifiés par métier.
 - Dans l'hôtellerie, pour professionnaliser le personnel d'étage.
- **Développer la V.A.E. en faveur des saisonniers :**
 - Favoriser l'accès à la certification pour les salariés saisonniers par la Validation des Acquis de l'Expérience en leur assurant un accompagnement et un soutien tout au long du parcours ainsi que la gratuité de la démarche V.A.E.

3 - DEVELOPPER LA PLURIACTIVITE :

- **Repérer les entreprises qui recrutent** de façon saisonnière (notamment grâce au partenariat avec les Entreprises de Travail Temporaire) et proposer la construction de parcours professionnel à saisonnalité complémentaire, en articulation avec les dispositifs de formation (duplication de l'opération réalisée avec la SEMER).
- **Etudier l'opportunité de la création d'un groupement d'employeurs**, notamment dans le sport et l'animation pour déprécariser l'emploi et favoriser l'accès à la formation et à la V.A.E. dans ce secteur.
- **S'appuyer sur l'expérimentation** qui sera conduite sur les CDI intermittents .
- **Valoriser l'emploi** saisonnier par une opération de communication auprès des scolaires, jeunes, adultes, chercheurs d'emploi, saisonniers et employeurs de saisonniers.

